

Une perspective de 150 000 emplois mobilisés pour organiser les jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris en 2024

En route vers l'organisation des JOP avec une nouvelle cartographie des métiers au service des employeurs, des acteurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion

Paris, le 20 juillet 2022,

Dans le cadre de l'engagement pour le développement de l'emploi et des compétences (EDEC) « Grands événements culturels et sportifs », 19 branches professionnelles, le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, AKTO, l'Afdas et Paris 2024 - Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 - se sont dotés d'un outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences clés mobilisés par les JOP, prenant la forme d'une cartographie.

Pourquoi cette cartographie ?

Les grands événements internationaux (GEI) culturels et sportifs offrent indéniablement des opportunités d'emplois pour les salariés et les demandeurs d'emploi de tout niveau de qualification.

L'objectif est de s'appuyer sur cette dynamique de création d'activité pour aider les salariés de la filière, souvent en contrat court sur la durée de l'évènement, à consolider leurs situations professionnelles. Les grands événements offrent également de nombreuses opportunités pour développer des parcours professionnels visant la montée et le maintien en compétences des actifs.

Réalisée par le cabinet Amnyos et le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES), la cartographie aborde trois axes :

1. L'estimation quantitative actualisée des emplois directement mobilisés par les Jeux de Paris 2024 sur la période 2022-2024 ;
2. La description approfondie des métiers-clés mobilisés ainsi que les activités et compétences associées ;
3. L'identification et la définition de parcours professionnels, entre grands événements culturels et sportifs, avec l'objectif d'accompagner les publics éloignés de l'emploi vers les métiers mobilisés pour la préparation et lors des Jeux.

Cette cartographie représente un outil précieux pour les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion, et plus particulièrement pour les employeurs concernés par les JOP 2024, au service de leur stratégie RH pour :

- Anticiper les besoins en compétences
- Elaborer les plans de formation et d'insertion avec des parcours adaptés
- Rédiger les offres d'emplois

« Plus de 150 000 emplois seront mobilisés dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques 2024. Cet important besoin en recrutement concerne plus largement les grands événements sportifs et culturels. De véritables opportunités professionnelles se dessinent, notamment pour des publics faiblement qualifiés. L'ambition de cette cartographie, financée dans le cadre de l'EDEC, est d'identifier et de définir des parcours professionnels riches et diversifiés mais aussi des passerelles possibles, offertes par la succession de grands événements afin de favoriser une insertion qui s'inscrira dans la durée. » déclare Angeline Barth, Présidente de l'Afdas.

« Les grands événements culturels et sportifs sont créateurs d'emplois et de véritables leviers de développement des parcours professionnels. Les Employeurs de cette filière ont été récemment confrontés à des mutations profondes de leur environnement. En réponse à ces évolutions, l'une des actions phares de cet EDEC est de les doter d'une cartographie claire des métiers mobilisés dans le cadre des grands événements. Notre objectif est d'en faire un outil de référence en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences clés au service de la stratégie RH des entreprises afin d'anticiper les besoins en compétences et favoriser une employabilité durable et responsable. » soutient Isabelle Gentilhomme, Vice-présidente de l'Afdas.

« Alors que les Jeux Olympiques de Paris 2024 vont susciter d'importants besoins en recrutement et en formation, l'objectif de cet EDEC est de préparer un cadre d'action permettant de développer les compétences et les outils de sécurisation de l'emploi au service des entreprises et des salariés mobilisés dans le cadre de grands événements culturels et sportifs. Cette cartographie sera d'une grande utilité au-delà de l'insertion durable, pour favoriser l'accès à des emplois pérennes et à temps plein. » affirme Jean Hédou, président d'AKTO.

« A travers cet EDEC, AKTO accompagne les entreprises concernées par les « Grands événements » afin d'anticiper leurs besoins en emploi et en compétences de façon pérenne et de favoriser la professionnalisation de leurs salariés dans une perspective d'emploi durable. Nous avons aussi toute notre part à prendre pour appuyer les 11 branches d'AKTO engagées dans ce projet ambitieux qui prendra fin en 2024. » poursuit Laurent Barthélémy, Vice-président d'AKTO.

SAVE THE DATE !

N'attendez pas et réservez dès à présent votre **matinée du 23 septembre à 9.00 heures** pour approfondir les enseignements de cette étude et vous en emparer pour valoriser les métiers en manque de visibilité via les grands événements culturels et sportifs.

Au programme, une présentation et mise en perspective de l'étude et 2 tables rondes pour échanger d'une part sur les enjeux que représentent, pour les branches professionnelles, ces grands événements en termes de recrutement, management et responsabilité sociétale et environnementale et, d'autre part, sur la mobilisation de tous les acteurs de l'emploi autour de la cartographie pour valoriser les métiers et filières attractifs.

A propos de l'Afdas

L'Afdas est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Il regroupe 31 branches professionnelles et fédère 63 551 entreprises dont 94% emploient moins de 50 salariés. Il propose à ses publics entreprises et particuliers, un accompagnement de proximité, de conseil et d'expertise dans l'ingénierie et le financement de leurs projets de formation. www.afdas.com

A propos d'AKTO

AKTO est l'opérateur de compétences (OPCO) de 27 branches professionnelles, parmi lesquelles 11 sont signataires de l'EDEC Grands Evénements, qu'il accompagne dans leur stratégie de développement des compétences et des qualifications. Il agit sur l'insertion par l'emploi, il valorise l'emploi durable et la construction de parcours professionnels, il assure la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, il déploie sur tout le territoire en métropole et dans les DROM les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois et développe les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle. www.akto.fr

AKTO en quelques chiffres :

27 branches professionnelles, 162 000 entreprises adhérentes qui représentent 5 millions de salariés. En 2020, AKTO a facilité l'accès à la formation de plus de 800 000 salariés et de 68 000 alternants. AKTO, c'est près de 950 salariés sur tout le territoire dont les DROM dans lesquels AKTO a délégation pour 4 OPCO : Atlas, l'Opcommerce, Opco Mobilités et Opco 2I, qui représentent plus de 70 branches. AKTO est également l'Opco unique sur les territoires de Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre et Miquelon et Mayotte depuis le 1er janvier 2021.

** 19 branches professionnelles : audiovisuel, presse et agences de presse, publicité, organismes de tourisme, spectacle vivant, sport, golf, télécommunications, commerces de gros, commerces de quincaillerie, enseignement privé non lucratif, entreprises de prévention et de sécurité, entretien textile, hôtels-café-restaurants (HCR), restauration rapide, restauration commerciale libre-service, restauration collective, propreté, travail temporaire.*